

**Compte-rendu du Comité de Pilotage****sur les rythmes éducatifs à Breteil****8 mars 2016**

**Présents :** Céline CLAVIER (adjointe à l'éducation et l'enfance), Karine MENDES (coordinatrice enfance-jeunesse), Alain COIRRE (DDEN de l'école élémentaire), Alexandra MARQUEZ (directrice de la maternelle Les Trois Rivières), David MOISAN (référent TAP), David BOUGEARD (enseignant et intervenant TAP à l'école Notre Dame), Anne BOMPARD (coordinatrice des ALSH Les Francas), Pol PEIGNARD (APE), Françoise BERTHELOT (ATSEM à l'école maternelle Les Trois Rivières), Josiane SAUVAGE (élue à la commission éducation)

**Excusés :** Danielle MARSÀ (IEN), Annie CARAYON (adjointe à la vie sociale et sportive), Christine FAUCHOUX (directrice de l'élémentaire Les Trois Rivières), Sandrine PIERRE (directrice de l'école Notre Dame), Coralie LEMBREZ (directrice de l'ALSH Les Francas), Ingrid GUILLEMOT (APE), Valérie DELAGREE (présidente OGEC Notre Dame)

**1. Point sur les TAP****Fréquentation depuis la rentrée 2015/2016**

- Maternelle publique: Moyenne de 90 enfants par jour, soit 72,6% des élèves, depuis septembre 2015
- Élémentaire publique: Moyenne de 142,5 enfants par jour, soit 70% des élèves, depuis septembre 2015
- Maternelle privée: Moyenne de 28,5 enfants par jour, soit 77% des élèves, depuis septembre 2015
- Élémentaire privée: Moyenne de 42,5 enfants par jour, soit 77% des élèves, depuis septembre 2015

NB: Les données chiffrées du Petit Breteillais de mars 2016 reprennent uniquement l'activité de la période 1

**Ateliers réalisés depuis la rentrée 2015/2016**

- |                                       |                   |                                 |
|---------------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| • Chante tes mains                    | • Musique         | • Handball                      |
| • Anglais                             | • Danse           | • Jeux sportifs                 |
| • La Géorgie                          | • Théâtre         | • Tennis de table               |
| • La Pologne                          | • Magie           | • Capoeira                      |
| • Le Brésil                           | • Autour du livre | • Gymnastique                   |
| • Voyage autour du monde              | • Arts plastiques | • Badminton                     |
| • Jeux et création à travers l'Europe | • Céramique       | • Hockey                        |
| • Journal                             | • Bricolage       | • Jeux collectifs traditionnels |
|                                       | • Cuisine         | • Yoga                          |
|                                       | • Couture         | • Pêche                         |

## 2. Déclaration des TAP en accueils périscolaires

### Depuis le 1er janvier 2016:

- Pause méridienne maternelle (Repas + TAP)
- Garderie du soir maternelle et élémentaire

### Dès que possible (après les vacances de printemps ou en septembre 2016):

- TAP élémentaire

## 3. Formations du personnel périscolaire

### En interne:

- Une formation sur les projets d'animation
- Un temps d'échanges de pratiques professionnelles avec les animateurs de Montfort
- Un temps sur la gestion des comportements difficiles chez les enfants, avec les animateurs de Montfort
- Un temps d'information sur l'enfance en danger en partenariat avec le CDAS
- Un temps sur le sommeil, la sieste et temps de repos chez les maternelles avec les ATSEM de Montfort

### A l'extérieur:

- 3 formations générales BAFA
- Un approfondissement BAFA
- Une formation CNFPT « gestion des comportements difficiles »

## 4. Objectifs de ce comité de pilotage:

Travailler en deux groupes pour amorcer la réflexion collective sur tous les temps de l'enfant (temps scolaire péri et extra scolaire), dans le but:

- créer une charte du vivre ensemble
- créer des outils pour évaluer le Projet Educatif Territorial de Breteil

Le service enfance Jeunesse souhaite travailler en construisant ces outils avec l'ensemble des partenaires ; créer des liens, constituer une communauté éducative complémentaire.

## Charte du vivre ensemble ou un règlement commun à l'école et aux temps péri et extra scolaires

### Enjeux de la charte:

- Garantir une cohérence éducative
- Assurer une meilleure lisibilité pour les enfants et les familles
- Faciliter le partage des locaux

Méthode:

- Qui fait la charte?
- A quel moment?
- Avec quelle méthode (ex: travail sur différentes thématiques, utilisation de post-it...)?

**L'évaluation du PEDT ou quels critères mettre en place pour évaluer le dispositif**Enjeux de l'évaluation:

- Prendre du recul et améliorer l'existant
- Éclairer dans les choix
- Réinterroger les objectifs initiaux

Méthode:

- Qui construit l'évaluation?
- A quel moment?
- Avec quels outils? (ex: enquête, forum, questionnaires, post-it dans le hall de l'école avec 2 ou 3 questions...)
- Quels critères?

Au vu du faible nombre de personnes présentes lors de la réunion, un seul thème a été abordé avec l'ensemble du groupe : **La charte du vivre ensemble.**

La question se pose de savoir s'il est envisageable d'avoir des règles de vie différentes dans les mêmes locaux, sur des temps différents. On peut l'envisager si l'on estime que les conditions d'encadrement et les objectifs sont différents (1 enseignant a 25 élèves alors qu'un animateur a une dizaine d'enfants seulement pour du loisir et non des apprentissages). Toutefois, il semble que les élèves de la maternelle aient des difficultés à intégrer les règles d'utilisation du matériel sportif dans la salle de motricité, après en avoir eu un usage différent en centre de loisirs.

Quelques soucis dans le rangement du matériel sont soulevés ; il conviendrait d'installer des étiquettes sur les placards afin que tous les intervenants rangent le matériel de la même façon. Pourquoi ne pas profiter d'un atelier TAP pour réaliser cette signalétique.

Des réunions par structures pourront avoir lieu afin de fixer des règles plus précises quant à l'utilisation des locaux et du matériel, avec des enseignants, ATSEM, animateurs périscolaires et de l'ALSH.

La charte du vivre ensemble entend donner un cadre sécurisant aux enfants dans le respect des valeurs défendues par l'ensemble des acteurs éducatifs. Elle ne doit pas être une succession de règles d'utilisation des locaux ; il ne s'agit pas de règles de vie précises, mais de grands principes qui seront applicables dans toutes structures éducatives (écoles, accueils péri et extra scolaires) de Breteil.

Elle doit donc se construire avec la participation de tous les partenaires pour qu'elle ait du sens et qu'elle soit appliquée (enfants, parents et acteurs éducatifs, qu'ils soient enseignants, ATSEM ou

animateurs). Ainsi, afin d'associer tout le monde à la réalisation de cette charte, une méthode participative sera mise en place pendant deux semaines, après les vacances de printemps :

Trois grands principes ont été définis : « respecter », « écouter/dialoguer » et « s'aider/partager ».

Il sera demandé à tous les partenaires de se positionner sur ce que signifie chacun de ces verbes. Trois grands panneaux seront installés à l'école et des papiers de couleurs seront mis à disposition des parents, enfants et professionnels. Il leur sera demandé ce qu'ils attendent des enfants, des parents et des personnels éducatifs concernant ces trois notions, de le noter sur des papiers de couleur et de les positionner sur les panneaux correspondant à « respecter » ou « écouter/dialoguer » ou « s'aider/partager ». Les papiers seront disponibles à la mairie, dans le hall de l'école publique, à la garderie maternelle, au centre de loisirs et sous le préau de l'école privée.

Un enfant pourra noter ce qu'il attend des parents, des autres enfants ou des personnels éducatifs sur la notion de respect et d'écoute par exemple.

- Les enfants écriront sur des papiers verts,
- les parents ou assimilés sur des papiers roses,
- les personnels éducatifs sur des papiers bleus.

| « Respecter » c'est...                                   |  |  |
|--|--|--|
| Ce que l'on attend des enfants                           | Ce que l'on attend des parents                           | Ce que l'on attend des personnels éducatifs (enseignants, animateurs, ATSEM) |
| Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat | Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat | Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat                     |

| « écouter/dialoguer » c'est...                           |  |  |
|--|--|--|
| Ce que l'on attend des enfants                           | Ce que l'on attend des parents                           | Ce que l'on attend des personnels éducatifs (enseignants, animateurs, ATSEM) |
| Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat | Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat | Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat                     |

| « s'aider/partager » c'est...                            |  |  |
|--|--|--|
| Ce que l'on attend des enfants                           | Ce que l'on attend des parents                           | Ce que l'on attend des personnels éducatifs (enseignants, animateurs, ATSEM) |
| Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat | Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat | Chacun viendra coller son papier dans la colonne adéquat                     |

Une synthèse sera faite parmi les idées les plus citées et permettra au COPIL de construire la charte du vivre ensemble.

**Communication** : Un article dans le Petit Breillais expliquera la démarche ; elle sera également expliquée dans le Bulletin d'informations aux familles et dans les cahiers des élèves. Les animateurs et enseignants seront présents pour expliquer le fonctionnement des panneaux et papiers.